

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES

DELIBERATION DEL-2026-05/n°10

Le mardi 19 mai 2026 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le lundi 4 mai 2026, s'est réuni à la Mairie de Bougneau, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAUDAU, Maire de FONTAINES-D'OZILLAC 1 ^{ère} Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 ^{ème} Vice-Président	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 ^{ème} Vice-Présidente	Présente	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 ^{ème} Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire-Adjointe de PAILLÉ	Présente	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à M. BAUDON		
Monique RIVIÈRE, Elue du CA du CDG17	Excusée	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Elue du CA du CDG17		François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à Mme GIRAUDAU	Anne DRIBAUTL, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER		
René ESCLOUPIER, Conseiller municipal d'AUMAGNE		Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Elue du CA du CDG17	Excusée	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTEs	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUTL, Elue du CA du CDG17	Excusée – Pouvoir à Mme MARCILLY	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Elu du CA du CDG17	Excusé	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Elu du CA du CDG17		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Conseillère déléguée de la CDA de Saintes	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Elu du CA du CDG17		Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Vice-Présidente de la CDC de Haute-Saintonge	Présente	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonnay-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Nadine DAVID, Maire-Adjointe de ROYAN	Présente		
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Elue du CA du CDG17	Excusée	Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à Mme DAVID	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Elu du CA du CDG17		Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Présente		
Brigitte DESVEAUX, Conseillère départementale	Excusée		

* Assistait à la réunion en visioconférence

** Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	10
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	17

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental

Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17

Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17

M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES

DELIBERATION
DEL-2026-05/n°10

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Rappelant que conformément à l'article L 313-1 du Code général de la fonction publique, il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du Président de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services ;

- Considérant que pour tenir compte du départ de la collectivité de plusieurs agents (mutations, retraites, disponibilité de longue durée...) tandis que d'autres ont bénéficié d'avancement de grade, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs en supprimant les emplois suivants qui sont vacants et dont la définition juridique ne correspond plus aux besoins de l'établissement :
 - 2 postes d'attaché
 - 1 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
 - 4 postes d'adjoint administratif

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 23 avril 2026 relatif à la suppression de 7 emplois à 35/35^{ème} ;

- Précisant que dans le cadre de l'activité du Pôle Emploi-Concours-Intérim territorial du CDG17, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps complet, de catégorie C, en application des dispositions de l'article L332-23-1° du Code général de la fonction publique, c'est-à-dire pour un accroissement temporaire d'activité, d'une durée maximale de 2 mois correspondant à la mise en place d'un nouvel outil de suivi statistique des stagiaires de la formation de Secrétaire Général(e) de Mairie ;

Que la rémunération de l'agent contractuel sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement (cadre d'emplois des adjoints administratifs), mais également en fonction de la qualification requise pour l'exercice des fonctions, la qualification détenue par l'agent, ainsi que son expérience ;

- Précisant que dans le cadre de l'activité du Service de Gestion des Carrières du CDG17 et compte tenu des difficultés de recrutement à la suite au départ en retraite d'un conseiller statutaire, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps complet, de catégorie C, en application des dispositions de l'article L332-23-1° du Code général de la fonction publique, c'est-à-dire pour un accroissement temporaire d'activité, d'une durée maximale de 12 mois ;

Que la rémunération de l'agent contractuel sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement (cadre d'emplois des adjoints administratifs), mais également en fonction de la qualification requise pour l'exercice des fonctions, la qualification détenue par l'agent, ainsi que son expérience ;

DEL-2026-05/n°10

➤ Précisant que dans le cadre de l'activité du Service Paie du CDG17 et la gestion du début du mandat, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps complet, de catégorie C, en application des dispositions de l'article L332-23-1° du Code général de la fonction publique, c'est-à-dire pour un accroissement temporaire d'activité, d'une durée maximale de 12 mois ;

Que la rémunération de l'agent contractuel sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement (cadre d'emplois des adjoints administratifs), mais également en fonction de la qualification requise pour l'exercice des fonctions, la qualification détenue par l'agent, ainsi que son expérience ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, approuve de :

- Supprimer les emplois susvisés au 1^{er} juillet 2026,
- Créer les emplois non-permanent susvisés dès publication de la délibération,
- Modifier le tableau des effectifs annexé ci-après au 1^{er} juillet 2026,
- Prévoir les crédits correspondants au budget.

Rapport n°10

Délibéré le 19 mai 2026

Fait à La Rochelle, le 19 mai 2026.

Le Président




Alexandre GRENOT

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/07/2026

ID : 017-281700260-20260519-DEL202605_10-DE

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs Budgétaires	Effectifs Pourvus	Dont TNC	Dont contractuels
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Directeur Général des Services	A	1	1	0	0
Directeur Général Adjoint	A	1	1	0	0
Attaché hors classe	A	1	0	0	0
Attaché principal	A	2	1	0	0
Attaché	A	8	5	0	3
Rédacteur principal 1ère classe	B	3	3	0	1
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	1	0	0
Rédacteur	B	4	3	0	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	14	13	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	9	7	0	1
Adjoint administratif	C	11	9	0	1
FILIERE CULTURELLE					
Attaché de conservation	A	1	1	0	0
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur territorial	A	0	0	0	0
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2	2	0	2
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	1	1	0	1

TOTAL GENERAL

59 48 0 9

AGENTS CONTRACTUELS (sur emploi permanent)

EMPLOI	Catégorie	Grade de référence	Type de contrat	Dont TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Responsable du Pôle Santé Prévoyance	A	Attaché	CDD (art L 332-8-2°)	0
Chargé de mission Statisticien (coopération régionale de Nouvelle-Aquitaine)	A	Attaché	CDI (art L 332-8-2°)	0
Chargé de mission juriste	A	Attaché	CDI (art L 332-8-2°)	0
Chargé de mission Informaticien	B	Technicien territorial principal de 1ère classe	CDD (art L 332-8-2°)	0
Chargé de mission prévention	B	Technicien territorial principal de 1ère classe	CDD (art L 332-8-2°)	0
Chargé de communication	B	Rédacteur principal 1ère classe	CDD (art L 332-8-2°)	0
Gestionnaire paie	C	Adjoint administratif	CDD (art L 332-8-2°)	0
Technicien informatique	B	Technicien territorial principal de 2ème classe	CDD (art L 332-8-2°)	0
Gestionnaire paie - ressources humaines	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	CDD (art L 332-8-2°)	0

CONTRAT DE PROJET (sur emploi non permanent)

EMPLOI	Catégorie	Effectifs prévu	Effectifs en poste	Dont TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché territorial (Coordinateur - médiateur des gens du voyage)	A	1	0	0
Rédacteur territorial (Déploiement outils GPEEC)	B	1	1	0
TOTAL		2	2	0

FONCTIONNAIRE MOMENTANEMENT PRIVE D'EMPLOI

GRADES	Catégorie	Effectif prévu	Dont TNC	Date de prise en charge
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché principal	A	1	0	01/07/2024
FILIERE SPORTIVE				
Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	1	0	01/04/2026
POLICE MUNICIPALE				
Brigadier-chef principal	C	1	0	07/11/2025
TOTAL		3	0	